

FICHE ACTION N° 2.1.9.

Antenne du Département

| | |
|--|---|
| Axe | 2. Confirmer Trois-Bassins comme centralité des Hauts de l'Ouest |
| Orientation stratégique | 2.1. Améliorer l'offre de services et équipements de proximité |
| Action nom | Optimisation de l'occupation de l'antenne du Département |
| Action n° | 2.1.9. |
| Statut | En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input checked="" type="checkbox"/> / Engagée <input type="checkbox"/> |
| Périmètre d'application | ORT |
| Niveau de priorité | Fort <input checked="" type="checkbox"/> / Médian <input type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/> |
| Maître d'ouvrage | Commune |
| Description de l'action | L'antenne du Département occupe un grand bâtiment en face de la mairie. Aujourd'hui, la PMI y assure une permanence quelques heures par semaine. L'objectif est d'étudier avec le Département les conditions d'une occupation complémentaire afin d'animer le bâtiment et de répondre aux besoins de locaux sur la commune. |
| Partenaires | Département |
| Dépenses prévisionnelles (HT) | Temps agents |
| Plan de financement prévisionnel (HT) | Sans objet. |
| Calendrier | <p>2022 sept. oct. nov. déc. 2022 Aujourd'hui 2.1.9. Optimiser l'occupation des services de l'antenne du Département</p> |
| Lien autres programmes et contrats Territorialisés | |
| Lien autres actions du programme | Action 3.1.4. Rassembler les acteurs locaux sur des objectifs communs |
| Concertation | Sans objet à ce stade. |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation | Accord de principe du Département Validation de l'occupation complémentaire |
| Conséquence sur la fonction de centralité | Amélioration de l'offre d'équipements et de services. |

Annexes

Extrait du plan guide :

